

À Washington :

Nadine Ghannam

Téléphone : +1 (202) 473-3011

Courriel : nsghannam@ifc.org

La Grenade fait partie des économies ayant le plus amélioré leur réglementation des affaires pour les entreprises locales.

Washington, le 4 novembre 2010 — Cette année, la Grenade fait partie des 10 économies au monde ayant le plus amélioré leur climat d'affaires, selon le rapport *Doing Business 2011: Making a Difference for Entrepreneurs* (Agir pour les entrepreneurs), le huitième rapport d'une série annuelle publiée par l'IFC et la Banque mondiale.

Après avoir amélioré l'efficacité de la procédure d'exécution des contrats conclus dans le pays ainsi que les procédures douanières en 2008-2009, la Grenade a adopté cette année trois autres réformes sur la réglementation des affaires. Ces réformes lui ont permis de passer de la 98^e à la 92^e place du classement basé sur la facilité de faire des affaires, parmi 183 économies étudiées par *Doing Business*. La Grenade a facilité la création d'entreprises en transférant la responsabilité du registre commercial des tribunaux à l'administration civile. Elle a également réduit de près de moitié les délais nécessaires pour transférer une propriété et amélioré l'administration des douanes.

La Jamaïque a facilité le transfert de propriété en abaissant ses frais et taxes de transferts, en proposant des procédures accélérées d'enregistrement et en rendant disponible en ligne l'information du registre des entreprises. Haïti a facilité la création d'entreprises en éliminant l'examen de l'acte d'enregistrement par le bureau du président ou du premier ministre.

À l'échelle mondiale, les gouvernements de 117 économies ont mis en œuvre 216 réformes réglementaires visant à faciliter la création et l'exploitation d'une entreprise, à renforcer la transparence et les droits de propriété, et à améliorer l'efficacité des procédures de résolution de différends commerciaux et de faillite.

Au cours des cinq dernières années, environ 85 % des économies du monde ont facilité la pratique des affaires pour les entrepreneurs locaux en apportant 1 511 améliorations aux réglementations des activités commerciales. Le rapport *Doing Business 2011* montre dans quelle mesure la réglementation des affaires a changé dans 174 économies depuis 2005.

Parmi les 40 économies qui ont le plus amélioré leurs procédures au cours des cinq dernières années figurent la Chine, la République arabe d'Égypte, le Nigéria et l'Inde, qui ensemble totalisent plus de 40 % de la population mondiale. La Colombie et le Pérou font également partie des économies les plus régulières dans l'amélioration de leur réglementation des affaires.

« Les gouvernements des Caraïbes, comme ailleurs, ont accéléré la cadence des améliorations apportées à leur réglementation des affaires pour renforcer l'autonomie des entrepreneurs locaux », explique Sylvia Solf, auteure en charge du rapport. « Les petits états insulaires comme la Grenade, le Cap Vert et le Brunei Darussalam prêtent attention à la qualité de leur réglementation des affaires pour rendre leur économie plus compétitive et pour encourager une plus grande création d'emplois par les entreprises locales. »

À propos de la série de rapports *Doing Business*

Doing Business analyse les réglementations qui s'appliquent aux entreprises d'une économie au cours de leur cycle de vie, notamment leur phase de démarrage et d'exploitation, leurs échanges commerciaux transfrontaliers, le paiement de leurs impôts et taxes et leur fermeture. *Doing Business* ne mesure pas

tous les aspects de l'environnement des affaires qui concernent les entreprises et les investisseurs. Ainsi, le rapport ne mesure pas la sécurité, la stabilité macroéconomique, la corruption, le niveau de compétence de la main-d'œuvre ni la solidité du système financier d'une économie. Les conclusions du rapport ont stimulé des débats sur les politiques publiques dans plus de 80 économies. Elles ont permis le développement d'un nombre toujours plus grand d'études analysant l'impact des réglementations qui affectent les entreprises sur les résultats économiques obtenus par les différentes économies.

Pour plus d'informations au sujet de la série de rapports *Doing Business*, veuillez visiter le site suivant : www.doingbusiness.org.

Au sujet du Groupe de la Banque mondiale

Le Groupe de la Banque mondiale est l'une des plus importantes sources mondiales de soutien financier et technique pour les pays en développement. Il est composé de cinq institutions connexes : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (IFC), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (ICSID). Chaque institution joue un rôle distinct dans le cadre de la mission de l'organisation, qui est de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des habitants des pays en développement. Pour plus d'informations, veuillez visiter les sites suivants : www.worldbank.org, www.miga.org et www.ifc.org.

Contacts pour les questions relatives à la région Amérique latine et Caraïbes traitée dans *Doing Business 2011* :

Amérique latine et Caraïbes

Adriana Gomez +1 (202) 458-5204
Courriel : agomez@ifc.org

Gabriela Aguilar +1 (202) 473-6768
Courriel : gaguilar2@worldbank.org